AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251007-162\_2025-BF en date du 17/10/2025 ; REFERENCE ACTE : 162\_2025

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

## REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 7 octobre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 1<sup>er</sup> octobre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine LAURENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 67

### **Etaient présents : 52 (dont 5 suppléants)**

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, ROCHAS Pascale, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, BERGER-SABATIER Martine BOTTINI Monique, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CLEMENT Augustin, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, DONZE André, ESTEVE Lionel, FERNANDES José, FLOQUET Marie, FRACHINOUS Alain, GIELLY Patricia, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, HAIM Juliette, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PEZ Gérard, PUSTOCH Alan, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, THIRIOT Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), NELH Gérard (suppléant), VINCENT Michel (suppléant), BOULET Alain (suppléant)

#### Etaient absents ou excusés: 34

ACHAT Ginès, AMOURDEDIEU Aurore, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BOMPARD Marc, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, BOREL Sylvie, CAHN Philippe, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, GARNERO Sylvie, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, POUYET Stéphanie, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry, TRUPHEMUS Gérard

#### Excusés ayant donné procuration: 15

RICHARD Eric a donné pouvoir à MACIPE Nadia, DUPOUX Sébastien a donné pouvoir à GIELLY Patricia, TACUSSEL Odile a donné pouvoir à NICOLAS Alain, CHAREYRE Laurent a donné pouvoir à PENIGAUT Alexandre, PEYRON Roland a donné pouvoir à MONPEYSSEN Jean-Jacques, BOUNIN Florence a donné pouvoir à CARRERE Christian, COMBES Pierre a donné pouvoir à DAYRE Thierry, PILOZ Odile a donné pouvoir à LANTHEAUME Pascal, TEISSEYRE Isabelle a donné pouvoir à RUYSSCHAERT Christelle, SALIN Olivier a donné pouvoir à LAGET Jean-Michel, BARBANSON Fabienne a donné pouvoir à CHAUDET Laurence, GARCIA Jean a donné pouvoir à CHAMBON Claude, ARMAND Marie-Noelle a donné pouvoir à FERNANDES José, GAUTHIER Eliane a donné pouvoir à VINCENT Michel, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251007-162\_2025-BF en date du 17/10/2025 ; REFERENCE ACTE : 162\_2025

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

#### **Finances**

### 162-2025 Budget Principal – Décision modificative n° 3 – Exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-11 du CGCT;

**Vu** la délibération n° 073-2024 du 9 avril 2024 portant ouverture des autorisations de programme / crédits de paiement du Budget Principal ;

**Vu** la délibération n° 046-2025 du 8 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 du Budget Principal ;

Vu la délibération n° 102-2025 du 15 juillet 2025 portant décision modificative n° 1 ;

Vu la délibération n° 132-2025 du 16 septembre 2025 portant décision modificative n° 2 ;

**Vu** la délibération n° 161-2025 du 7 octobre 2025 approuvant la signature d'un avenant au marché de travaux n° 2024-002 concernant la pose d'un mur en gabion et la suppression de volets battants (16 080.09 € TTC) ;

**Considérant** l'évolution des besoins des services et la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires relatifs aux opérations d'investissement ;

Synthèse des crédits à inscrire :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
Chap 011	Charges à caractère général	- 13 442.31			
Chap 023	Virement à la section d'investissement	+ 13 442. 31			
TOTAL DEPENSES		0.00 €	TOTAL RECETTES		0.00 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
Chap 23 (2313)	Maison de l'enfance	+ 16 080.09	Chap 021	Virement à la section de fonctionnement	+ 13 442.31
			Chap 10 (10222)	FCVTA	+ 2 637.78
TOTAL DEPENSES		+ 16 808.09	TOTAL RECETTES		+ 16 080.09

# Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR: 67
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

**D'APPROUVER** la décision modificative n°3 du Budget Principal pour l'exercice 2025 résumée dans les tableaux ci-dessus ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération

La Secrétaire de séance,

Marie-Christine LAURENT

Transmission en préfecture le : 17/10/2025

Mise en ligne le : 17/10/2025

Ampliation à :

James .

Le Président, Thierry DAYRI BARONNIES

BARONNIES en DROME PROVENCALE